

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

REPUBLIQUE DU BURUNDI

**MINISTERE DES TRANSPORTS, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE
L'EQUIPEMENT**

OFFICE DES ROUTES (OdR)

**PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NYAKARARO - MWARO -
GITEGA (RN18) - PHASE 2/TRONÇON KIBUMBU-GITEGA (Mweya) 24 KM.**

***MISSION DE SUIVI-EVALUATION DES IMPACTS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET
DE BITUMAGE DE LA ROUTE NYAKARARO - MWARO - GITEGA (RN18) - PHASE 2
TRONÇON KIBUMBU-GITEGA (Mweya) 24 KM.***

N° DU PROJET : P-BI-DB0-020

N° DU DON : 2100155034067

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) un don d'un montant de 13 800 000 UC, en vue du financement du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Nyakararo - Mwaro - Gitega (RN18) - phase 2/tronçon Kibumbu-Gitega (Mweya) 24 km et des aménagements connexes, il est prévu qu'une partie des ressources de ce don soit utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des services de Consultants chargés d'assurer le suivi-évaluation des impacts du projet d'aménagement et de bitumage du tronçon Kibumbu-Gitega –Mweya) (24 km) et des travaux connexes.

Les services consistent à l'établissement de :

- la situation de référence (d'avant projet) ;
- la situation à mi-parcours du projet, et
- l'évaluation de l'impact du projet (situation à la fin du projet) ;

en suivant les indicateurs de résultats concernant les indicateurs relatifs à :

- l'indice d'accès rural (IAR) ;
 - les coûts d'exploitation des véhicules (CEV) ;
 - le temps moyen de transport entre Kibumbu et Gitega, ainsi que
 - le nombre d'emplois et le revenu générés par le projet
- En utilisant une méthodologie harmonisée.

2. Le Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Equipement, à travers l'Organe d'Exécution, qui est l'Office des Routes (OdR), invite par le présent avis, les Consultants (firmes) à présenter leur candidature, en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité du personnel qualifié, etc.). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les consultants intéressés, éligibles et qualifiés, pour les prestations de services demandées, doivent fournir les informations indiquant :

- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ci-dessus et notamment les références concernant l'exécution des contrats analogues et d'envergures équitables en suivi-évaluation des impacts d'un projet de construction de routes ;
- les capacités techniques et de gestion du candidat ;
- les références des clients bénéficiaires des prestations décrites, et
- toutes autres informations complémentaires.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » du Groupe de la Banque Africaine de Développement, **édition 2016**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Donataire de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes (heure locale), les jours ouvrables du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 08/09/2017 à 15 heures et 30 minutes** (heure locale), et portées expressément la mention « MANIFESTATION D'INTERET POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS RELATIFS A LA MISSION DE SUIVI-EVALUATION DES IMPACTS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NYAKARARO-MWEYA-GITEGA (RN 18)-PHASE 2/TRONCON KIBUMBU-GITEGA (MWEYA) (24 km)».

Office des Routes

Cellule de Suivi et de l'Exécution des Projets (CSEP)/RN18 -Phase 2, tronçon Kibumbu-Gitega (Mweya).

Avenue HEHA, Quartier Kabondo,

B.P: 6675. Bujumbura.

BURUNDI

A l'intention du Directeur Général de l'Office des Routes

Tél : +257 22 22 29 40 ou +257 22 27 93 40 / Fax : +257 22 22 09 59

Site web pour plus d'informations : www.officedesroutes.bi

E-mail : info@officedesroutes.bi avec copie à :

hakizageorges@yahoo.com et oswaldmahungiro@g.mail

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE
DES ROUTES**

Ir. Vincent NIBAYUBAHE